



Parlons dangers, parlons chiffres

Comparativement à tous les travailleurs de toutes les industries à travers la province de l'Ontario, les travailleurs en exploitation forestière marquent le pourcentage le plus élevé de blessures résultant d'un contact avec un objet ou une machine et entraînant une perte de temps. C'est non seulement une attestation de la nature dangereuse de l'équipement et de la forte exposition aux dangers dans le lieu de travail, mais aussi du besoin des travailleurs de l'industrie forestière en Ontario d'être toujours vigilants et d'entretenir une solide culture de la sécurité.

- Les travailleurs en exploitation forestière marquent le pourcentage le plus élevé de blessures résultant d'un contact avec un objet ou une machine – le plus haut parmi tous les travailleurs en province!
- Trente-neuf pour cent – ou quatre sur dix – des blessures entraînant une perte de temps en exploitation forestière résultent du fait d'être frappé par un objet comme un arbre ou d'être entré en contact avec une machine en mouvement.
- Parfois, seulement quelques centimètres distinguent une blessure d'un décès.

Bulletin spécial – Alerte au danger du secteur forestier : Gare à la zone de danger

Plusieurs incidents récemment signalés

Récemment, plusieurs incidents évités de justesse ont été signalés dans le secteur de l'exploitation forestière en Ontario. Tard à l'automne, un opérateur de déchiqueteuse et un mécanicien ont presque été frappés par un morceau de métal projeté dans l'air.

Environ une semaine plus tard, un travailleur et un entrepreneur responsable de l'entretien s'apprêtaient à réparer une ébrancheuse lorsque sa flèche est soudainement tombée, coinçant ainsi les jambes du travailleur.

Le mois suivant, deux travailleurs ont été tués lorsqu'ils fixaient des chaînes à un camion remorque pour le sortir d'un fossé. Une excavatrice, laquelle avait été placée de travers pour remorquer le camion, s'est mise à glisser en raison d'une légère pente, écrasant les travailleurs entre les véhicules.

Avec deux incidents graves et deux décès se produisant en huit semaines, les travailleurs doivent vraiment se préoccuper de la complaisance.

Veillez afficher les alertes au danger ci-jointes et visionner la vidéo « *Procédures de remorquage sécuritaire* », et ensuite, incitez les travailleurs à discuter de ces incidents dans votre lieu de travail.

ALERTE AU DANGER!

Seule une vérification visuelle permet de confirmer que toutes les pièces mobiles ont cessé de bouger

L'utilisation d'une liste de vérification de la sécurité peut aider à prévenir la complaisance envers les machines dangereuses

QUE S'EST-IL PRODUIT?

L'opérateur d'une déchiqueteuse venait de terminer de charger le dernier camion du quart de travail et s'est servi de la flèche pour nettoyer la gorge de la machine. Il a placé la flèche en vue d'arrêter la machine et affirme avoir désengagé l'embrayage à l'aide de l'interrupteur à bascule dans la cabine de l'opérateur et avoir arrêté les fléaux, le convoyeur d'alimentation, le poussoir d'écorce, etc. Quelques minutes plus tard, il est sorti de la cabine pour changer les couteaux et effectuer d'autres travaux d'entretien avec un mécanicien.

Il a libéré le loquet du capot couvrant la roue de la déchiqueteuse et a reculé d'un mètre environ. Le mécanicien, qui était debout à côté du réservoir à carburant, l'a vu s'éloigner du capot et a interprété ce geste comme étant le signal lui permettant d'ouvrir le capot, comme ils avaient l'habitude de faire. Aussitôt que le mécanicien a mis la main sur le levier pour faire monter le capot, une aube a frappé le capot et ce dernier a été arraché de ses charnières, a été projeté contre le support du réservoir d'eau et ensuite vers la passerelle, coupant le garde-corps en câbles et s'arrêtant au sol à environ 6 mètres de la déchiqueteuse.

L'opérateur était debout, à quelques centimètres de là, directement derrière le support du réservoir d'eau. Il a entendu la roue frapper le capot, mais ne se souvient pas de l'avoir vu s'envoler de son côté. Il s'est empressé de retourner dans la cabine pour appuyer sur le bouton d'arrêt d'urgence. Il est resté là jusqu'à ce que la roue soit complètement immobile. L'opérateur de la déchiqueteuse et le mécanicien se sont assurés que ni l'un ni l'autre n'était blessé. À l'aide du système de radio téléphone, ils ont appelé le superviseur pour lui signaler l'incident.



POURQUOI CET INCIDENT S'EST-IL PRODUIT?

L'opérateur de la déchiqueteuse était habitué au bon fonctionnement de l'interrupteur et, habituellement, le temps qu'il lui fallait pour sortir de la cabine et se rendre à la roue suffisait pour assurer l'immobilisation complète de la roue. L'opérateur n'avait pas fait une vérification visuelle pour s'assurer que la roue était complètement arrêtée avant d'ouvrir le capot et il ne ressentait aucune vibration qui aurait indiqué que la roue tournait encore. Aucune communication claire n'avait été établie entre l'opérateur et le mécanicien.

COMMENT PEUT-ON PRÉVENIR CE GENRE D'INCIDENT?

L'opérateur doit faire une vérification visuelle pour s'assurer que la roue est arrêtée avant d'ouvrir le capot. Vérifier visuellement que la roue est arrêtée est la seule façon de déterminer avec certitude que l'état énergétique nul est atteint, avant d'ouvrir le capot, tel qu'il est indiqué dans la section « Changer les couteaux » des procédures de travail sécuritaire de la déchiqueteuse.

Les équipes doivent s'exercer à communiquer clairement et, autour de cette machine dangereuse, le fait d'avoir une liste de vérification de la sécurité par écrit pourrait prévenir cette complaisance.

ALERTE AU DANGER!

Soutenir les accessoires de machines lourdes pendant l’entretien – même lorsque l’alimentation est coupée

Un système hydraulique n’est pas à l’abri d’une défaillance – même à l’état énergétique nul

QUE S’EST-IL PRODUIT?

Un travailleur et un entrepreneur responsable de l’entretien étaient en train de changer le couteau écimeur brisé d’une ébrancheuse. La machine reposait sur un terrain plat, les flèches légèrement étendues, les bras de préhension mobiles fermés et la tête mobile en position levée. Le contact était coupé, la clé était retiré, le levier d’arrêt du système hydraulique avait été levé, l’interrupteur principal était fermé et les cadenas étaient en place.

L’entrepreneur responsable de l’entretien est allé chercher des outils et le travailleur est resté devant la tête mobile, face à la machine. La flèche est soudainement tombée et a renversé le travailleur. Il s’est retrouvé les jambes coincées sous la tête mobile.

POURQUOI CET INCIDENT S’EST-IL PRODUIT?

Bien que l’alimentation ait été coupée, l’accessoire n’avait pas été bloqué ni soutenu – en cas de défaillance mécanique – pour prévenir tout mouvement de la tête, c’est-à-dire l’état énergétique nul.

COMMENT PEUT-ON PRÉVENIR CE GENRE D’INCIDENT?

Si un accessoire ne peut être abaissé au sol, il doit être bloqué ou soutenu pour atteindre l’état énergétique nul. De plus, dans le cas d’une ébrancheuse, la tête mobile doit être fixée à la tête stationnaire au moyen d’une chaîne pour l’immobiliser. Soyez extrêmement prudents lorsque vous travaillez près des machines d’exploitation forestière.

Pour de plus amples renseignements, visitez le site Web workplacesafetynorth.ca.



Exposé sur la sécurité : la zone dangereuse

Lorsque vous travaillez près des machines d'exploitation forestière, respectez en tout temps les procédures de communication et d'état énergétique nul de la compagnie.

Contexte

Pourquoi la zone dangereuse est-elle une si grande préoccupation?

- ❑ Trente-neuf pour cent des blessures en exploitation forestière résultent d'un contact avec un objet comme un arbre ou avec une machine en mouvement – c'est le pourcentage le plus élevé en province!
- ❑ La plupart de ces incidents se produisent dans les limites de la zone dangereuse des machines d'abattage ou de dangers environnementaux.
- ❑ La plupart de ces incidents se produisent car la machine n'est pas à l'état énergétique nul.
- ❑ La plupart de ces incidents se produisent car les procédures de communication du lieu de travail ne sont pas observées.
- ❑ Certains de ces incidents sont attribuables à la complaisance.
- ❑ Observez toujours les procédures de la compagnie lorsque vous entrez dans la zone dangereuse de tout équipement.
- ❑ N'entrez jamais dans la zone dangereuse d'une machine d'abattage sans établir un contact avec l'opérateur et sans vous être assuré que la machine ait atteint l'état énergétique nul.

Guide de présentation

- ❑ Avec le groupe, passez en revue les alertes au danger ci-jointes.
- ❑ Regardez la vidéo *Procédure de remorquage sécuritaire* sur STN YouTube au <http://www.youtube.com/watch?v=WN1ozGj-DVI>.
- ❑ Discutez des politiques et des procédures de votre compagnie pour ce qui est de travailler dans la zone dangereuse d'une machine.
- ❑ Discutez de ce que fait votre compagnie pour prévenir la non-conformité et la complaisance.
- ❑ Discutez des moyens par lesquels votre compagnie peut continuer à s'améliorer dans ce domaine particulier.

Veillez toujours les uns sur les autres et parlez ouvertement de la sécurité!

Qu'est-ce qu'un exposé sur la sécurité?

Un exposé sur la sécurité est une courte réunion tenue régulièrement avec les travailleurs et leurs superviseurs pour discuter des problèmes et des préoccupations en matière de santé et sécurité. Tous les exposés sur la sécurité comportent une présentation informelle sur un sujet précis par la personne choisie pour animer l'exposé, suivie d'une discussion de groupe sur le sujet, sur la façon dont il s'insère dans votre lieu de travail et sur ce qu'il signifie pour les gens qui y travaillent.

Au sujet de STN : Sécurité au travail dans le Nord a une longue et fière histoire de répondre aux besoins de formation en santé et sécurité au travail de l'industrie forestière de l'Ontario depuis plus de 100 ans. En tant que votre expert en sécurité sans but lucratif, STN offre des services de consultation, de formation, d'hygiène industrielle et d'ergonomie propres à une industrie quelconque, pour lui aider à améliorer et élargir ses programmes de santé et sécurité.

Ressources gratuites

Allez à workplacesafetynorth.ca pour accéder à des alertes au danger, des articles, des présentations, des études et des vidéos, et aussi pour vous abonner au bulletin mensuel *Chaque travailleur* et recevoir les dernières nouvelles et derniers développements en matière de sécurité au travail dans le secteur de la foresterie.

Le programme d'agrément **SWO, Lieu de travail sécuritaire de l'Ontario**, est un processus de vérification volontaire qui permet aux compagnies forestières de continuellement surveiller et améliorer leurs programmes et procédures de santé et sécurité. **SWO** peut vous aider à évaluer vos programmes de santé et sécurité en fonction des normes législatives actuelles.

Le **Guide du programme de santé et sécurité : Petites compagnies** est une ressource gratuite qui offre des exemples de politiques et de procédures en matière de santé et sécurité pour les petites compagnies. Téléchargez-le gratuitement au www.workplacesafetynorth.ca/resources/small-company-health-and-safety-program-manual.